

RESULTATS AU 31 MARS 2005

Résultat net par action en hausse d'un tiers

Doublement des prises de commandes

Normes IFRS En millions d'euros (sauf résultat dilué par action)	Premier Trimestre		<u>Variation</u>
	<u>2005</u>	<u>2004</u>	
• Backlog au 31 mars	7 184	6 451	11,4%
• Chiffre d'affaires	1 201	1 249	- 3,8%
• Résultat opérationnel	50,4	43,3	16,4%
• Résultat net	21,7	19,9	9,0%
• Résultat dilué par action (€)	1,01	0,76	32,9%

Le Conseil d'Administration de Technip, réuni le 18 mai 2005, a arrêté les comptes consolidés du premier trimestre 2005 (non audités) établis selon les normes comptables International Financial Reporting Standards (IFRS).

Daniel Valot, Président Directeur Général, a déclaré : « Nos résultats au premier trimestre sont en ligne avec nos attentes. Si la baisse du dollar a entraîné comme prévu un léger tassement du chiffre d'affaires, nos marges opérationnelles en revanche ont continué de progresser de façon satisfaisante. Pour l'ensemble de l'exercice, les objectifs financiers que nous nous sommes fixés début février 2005 demeurent inchangés. Ils sont maintenant exprimés selon les normes IFRS.

Nous sommes entrés dans une période d'activité intense. Dans la plupart de nos secteurs et notamment dans le gaz naturel liquéfié, l'offshore profond, le raffinage et la pétrochimie, le nombre et la taille des nouveaux projets sont tels que les surcapacités d'ingénierie et de construction, qui ont pesé sur le marché ces dernières années, sont aujourd'hui en voie de résorption rapide. Dans cette conjoncture évidemment très porteuse pour Technip, la croissance de la demande nous amènera à poursuivre l'adaptation de nos moyens de production.

Compte tenu de la dynamique de nos marchés, il y a tout lieu de penser que l'année 2005 sera pour Technip un grand millésime en matière de prises de commandes, tant en volume qu'en qualité, et devrait conduire de ce fait à une croissance soutenue pour Technip en 2006 et en 2007. »

I. FAITS MARQUANTS

Les **prises de commandes** du premier trimestre 2005 ont atteint 1 856 millions d'euros, soit plus du double de celles enregistrées au cours du premier trimestre 2004 (876 millions d'euros). Les principaux contrats mis en vigueur pendant le premier trimestre 2005 sont rappelés ci-dessous, avec l'indication de leur valeur en part du Groupe quand l'information est publique :

- deux contrats avec Canadian Natural Resources Ltd pour la réalisation du « coker » et de l'unité d'hydrogène destinés au projet Horizon de valorisation d'huiles extra-lourdes dans le nord de l'Alberta (valeur cumulée pour Technip : 700 millions d'euros) ;
- un contrat avec Saudi Aramco pour des unités de traitement de gaz à Khursaniyah, en Arabie Saoudite. Après une première phase traitée en remboursable, ce contrat sera transformé ultérieurement en contrat forfaitaire clé en mains ;
- un contrat avec Petrobras portant sur l'ingénierie, la fabrication et la pose des conduites sous-marines du champ P-52 au Brésil (350 millions de dollars) ;
- un contrat avec Murphy Oil portant sur la conception et la réalisation d'une plate-forme de production de type Spar pour le champ de Kikeh au large de Sabah en Malaisie ;
- et, un contrat avec Hovensa pour la conception et la réalisation d'unités d'hydrotraitement dans leur raffinerie située à St. Croix dans les Iles Vierges américaines.

Le **backlog** ⁽¹⁾ du Groupe au 31 mars 2005, net d'un ajustement de change de 109 millions d'euros dû à l'impact de la dépréciation du dollar sur le backlog d'ouverture au 1^{er} janvier 2005, s'élève à 7 184 millions d'euros, en hausse de 11,4% sur celui du 31 mars 2004 (6 451 millions d'euros). Le contrat Khursaniyah, qui devrait atteindre un montant significatif lors de sa conversion en contrat clé en mains, n'a été retenu à ce jour que pour un montant provisionnel de 55 millions de dollars.

Par segment d'activité, le backlog au 31 mars 2005 se répartit ainsi :

- | | | |
|----------------------------------|------------------------|--------------------------------------|
| • SURF ⁽²⁾ : | 1 878 millions d'euros | (1 826 millions d'euros au 31/03/04) |
| • Plates-formes ⁽³⁾ : | 976 millions d'euros | (949 millions d'euros au 31/03/04) |
| • Onshore-Downstream : | 4 139 millions d'euros | (3 365 millions d'euros au 31/03/04) |
| • Industries : | 191 millions d'euros | (311 millions d'euros au 31/03/04) |

Depuis le 1^{er} avril 2005, Technip a signé avec les clients indiqués ci-dessous des contrats ou des lettres d'intention portant sur les projets suivants, avec l'estimation de leur valeur en part du Groupe quand l'information est publique :

- Saudi Basic Industries Corporation (SABIC) : unité de production d'éthylène et de propylène à Yanbu, sur la côte de la Mer Rouge, en Arabie Saoudite ;
- Qatar Petroleum, ChevronPhillips Chemical Company LLC, Qatar Petrochemical Company et Total Petrochemicals : unité d'éthylène (ou « vapocraqueur ») à Ras Laffan au Qatar (800 millions de dollars) ;
- PetroVietnam : raffinerie de Dung Quat au Vietnam ;
- Total : FPSO (unité flottante de production, stockage et déchargement) destiné au champ Akpo, au large du Nigeria (540 millions de dollars) ;

⁽¹⁾ Partie restant à exécuter des contrats en vigueur

⁽²⁾ Subsea Umbilicals, Risers and Flowlines : fabrication et pose de conduites sous-marines

⁽³⁾ Plates-formes fixes ou flottantes de production en mer

- et, Norsk Hydro : raccordements des champs Fram East et Troll C et des champs Vilje et Alvheim, situés sur le plateau continental norvégien (147 millions d'euros) ;

La hausse des prix des **matières premières**, et en particulier de l'acier, qui avait été un phénomène marquant de l'exercice 2004, s'est ralentie depuis le début de l'année 2005, comme le montrent les indices publiés sur le marché. En revanche, sur de nombreux matériels et équipements utilisés pour réaliser nos installations, la tendance haussière demeure, soutenue à la fois par la poursuite d'une forte croissance économique en Chine et en Inde et par la multiplication de projets majeurs de production pétrolière et gazière notamment au Moyen-Orient.

II. RESULTATS

Les résultats du premier trimestre 2005 sont établis conformément aux normes IFRS et comparés aux résultats du premier trimestre 2004 retraités aux normes IFRS (voir Annexes I & II).

Compte de résultat

Le **chiffre d'affaires** consolidé du premier trimestre 2005 s'établit à 1 201,3 millions d'euros, en repli de 3,8% par rapport à celui du premier trimestre 2004.

- Dans le segment SURF, le chiffre d'affaires a augmenté de 13,1%, passant de 354,5 à 400,8 millions d'euros, en raison principalement de l'avancement de plusieurs grands projets dans la zone Afrique : Simian-Sapphire en Egypte, Baobab en Côte d'Ivoire, Dalia en Angola.
- Dans le segment Plates-formes, le chiffre d'affaires ressort à 179,8 millions d'euros contre 261,3 millions d'euros au premier trimestre 2004, soit une diminution de 31,2% qui résulte de l'achèvement en 2004 de plusieurs grands projets dans le Golfe du Mexique. Le niveau d'activité demeure néanmoins soutenu en Afrique de l'Ouest, dans la Caspienne et en Asie Pacifique.
- Dans le segment Onshore-Downstream, le chiffre d'affaires s'établit à 553,3 millions d'euros, en retrait de 3,3% par rapport au premier trimestre 2004 (572,3 millions d'euros). Cette évolution résulte de la baisse du dollar et des retards survenus en 2004 dans la reconstitution du backlog de ce segment d'activité, pour lequel une large partie des commandes a été enregistrée au cours du dernier trimestre de l'année.
- Le segment Industries a renoué avec la croissance interne, après les restructurations et les cessions d'actifs intervenues ces dernières années. Son chiffre d'affaires trimestriel s'inscrit en hausse de 10,9%, à 67,4 millions d'euros contre 60,8 millions d'euros au premier trimestre de l'année 2004.

Le **résultat opérationnel** du Groupe atteint 50,4 millions d'euros (soit 4,2% du chiffre d'affaires), en progression de 16,4% par rapport au premier trimestre 2004 (43,3 millions d'euros, soit 3,5% du chiffre d'affaires).

Cette progression du taux de marge opérationnelle résulte de deux facteurs :

- dans l'activité Plates-formes, qui avait enregistré au premier trimestre 2004 une marge légèrement négative en raison du changement intervenu au 1er janvier 2004 dans la méthode de reconnaissance du résultat des projets, le taux de marge opérationnelle redevient positif de façon progressive, comme prévu, avec l'avancement des principaux contrats signés en 2003 et 2004. Dans les trois autres segments d'activité du Groupe, les taux de marge opérationnelle sont voisins de ceux enregistrés au premier trimestre 2004.
- Le Groupe a bénéficié au cours de ce trimestre d'un mix produits favorable : l'activité SURF, qui génère les marges les plus élevées, représente en effet 33,4% du chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 2005 contre 28,4% au premier trimestre 2004.

Le segment Corporate supporte le quart de la charge annuelle relative aux plans d'options de souscriptions d'actions (1,4 millions d'euros).

Le **résultat financier** est une charge nette de 17,3 millions d'euros, à comparer aux 9,9 millions d'euros du premier trimestre 2004. Cette hausse provient, à hauteur de 7,4 millions d'euros des frais financiers liés à l'emprunt obligataire émis en mai 2004, et, à hauteur de 4,5 millions d'euros de l'impact de la règle IFRS dite du « split accounting » qui conduit à calculer une charge financière additionnelle (sans incidence en trésorerie) sur les obligations convertibles.

La **charge d'impôt** s'établit à 11,8 millions d'euros, contre 11,6 millions d'euros au premier trimestre 2004.

Le **résultat net** s'élève à 21,7 millions d'euros en hausse de 9,0% par rapport aux 19,9 millions d'euros enregistrés au premier trimestre 2004.

Le **résultat net dilué par action** en progression de 32,9% atteint 1,01 euros, à comparer à 0,76 euro au premier trimestre 2004. Il est rappelé que le calcul du résultat net dilué par action, qui prend en compte les actions qui pourraient être créées par conversion des OCEANE (et par l'exercice des plans d'options de souscription d'actions) s'obtient en ajoutant au résultat net du Groupe les charges financières nettes d'impôt liées aux OCEANE. L'impact négatif généré par le « split accounting » sur le résultat net est de ce fait neutralisé au niveau du résultat net dilué par action.

B) Flux de trésorerie

La marge brute d'autofinancement disponible après financement des investissements s'établit à 45,5 millions d'euros. Le besoin en fonds de roulement s'est accru de 74,7 millions d'euros.

C) Bilan

Comme indiqué précédemment, notamment dans le communiqué publié par le Groupe le 2 février dernier, la mise en application des normes IFRS a entraîné une forte contraction du bilan en raison de la compensation effectuée entre les travaux en cours, les provisions pour pertes à terminaison et les paiements progressifs sur contrats.

Les capitaux propres (part du Groupe) s'élèvent à 1 930,2 millions d'euros, en augmentation de 78,6 millions d'euros par rapport au niveau atteint au 31 décembre 2004 retraité aux normes IFRS. A concurrence de 32,8 millions d'euros, cette hausse provient de l'intégration dans les capitaux propres de la composante optionnelle des OCEANE en application du « split accounting », mis en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2005.

La dette nette du Groupe a été ramenée à 151 millions d'euros contre 167 millions d'euros au 31 décembre 2004. Par rapport aux capitaux propres, le ratio de dette nette (« gearing ») ressort à 7,8% au 31 mars 2005 contre 9,0% au 31 décembre 2004.

Avec un effectif de 19 000 personnes, Technip se classe parmi les 5 leaders mondiaux de l'ingénierie, de la construction et des services dans les domaines du pétrole, du gaz et de la pétrochimie. Le Groupe a son siège social à Paris. Il est coté à Paris et à New York. Les principaux centres d'ingénierie de Technip sont situés en France, en Italie, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Norvège, en Finlande, aux Pays-Bas, aux Etats-Unis, au Brésil, à Abu Dhabi, en Chine, en Inde, en Malaisie et en Australie. A l'appui de ses activités, le Groupe produit des conduites flexibles, des ombilicaux et des plates-formes dans ses usines et ses chantiers de construction en France, au Brésil, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, en Finlande et en Angola, et dispose pour l'installation des pipelines et la construction sous-marine d'une flotte importante de navires spécialisés.



Relations Analystes et Investisseurs

G. Christopher Welton

Tél. +33 (0) 1 47 78 66 74
E-mail : cwelton@technip.com

Xavier d'Ouince

Tél. +33 (0) 1 47 78 25 75
E-mail : xdouince@technip.com

Relations Publiques

Laurence Bricq

Tél. +33 (0) 1 47 78 26 37
E-mail : lbricq@technip.com

Marina Toncelli

Tél. +33 (0) 1 47 78 66 69
E-mail : mtoncelli@technip.com

Site internet

www.technip.com

L'action Technip est cotée
sur les marchés suivants :



ANNEXE I (a)
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
Normes IFRS
Non audité

En millions d'euros
(sauf résultat dilué par action et nombre d'actions diluées)

	Premier trimestre	
	2005	2004
Chiffre d'affaires	1 201,3	1 248,9
Marge brute	134,8	126,4
Frais de recherche et développement	(6,9)	(6,9)
Frais commerciaux, généraux et administratifs et autres	(77,5)	(76,2)
Résultat opérationnel	50,4	43,3
Produits (charges) financiers	(17,3)	(9,9)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(0,2)	--
Résultat avant impôts	32,9	33,4
Impôts	(11,8)	(11,6)
Intérêts minoritaires	0,6	(1,9)
Résultat net	21,7	19,9
Résultat dilué par action (€) ⁽¹⁾	1,01	0,76
Nombre d'actions dilué ⁽²⁾ en fin de période	28 757 325	28 966 450

- (1) Le calcul du résultat dilué par action est basé sur le résultat net augmenté de l'ensemble des charges financières (nettes d'impôt) relatives à l'emprunt obligataire convertible (OCEANE), soit respectivement 2,0 et 7,4 millions d'euros pour les premiers trimestres de 2004 et 2005. Au premier trimestre 2005, le calcul prend en compte l'application aux OCEANE des normes IAS 32 et 39 au 1^{er} janvier 2005 (4,5 millions d'euros).
- (2) Le nombre d'actions sur une base entièrement diluée intègre les actions qui résulteraient de la conversion des OCEANE et de l'exercice des options de souscription, et exclut les actions auto-détenues.

ANNEXE I (b)
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES
Normes IFRS
Non audité

En millions d'euros

	Premier trimestre
	2005
Résultat net	21,7
Amortissement des immobilisations	31,8
Prime de remboursement des OCEANE	2,3
Charge liée au « split accounting » des OCEANE	4,5
Charge liée aux plans d'options de souscription d'actions	1,4
Provisions long terme (engagements sociaux)	2,7
Impôts différés	-2,2
Intérêts minoritaires et résultats des sociétés mises en équivalence	-0,1
Marge brute d'autofinancement	62,1
Variation du besoin en fonds de roulement	(74,7)
Flux de trésorerie net généré (consommé) par les activités d'exploitation	(12,6)
Investissements	-16,6
Cessions d'actifs	1,2
Flux de trésorerie net généré (consommé) par les activités d'investissement	(15,4)
Augmentation (diminution) de l'endettement	(14,8)
Augmentation de capital	1,7
Flux de trésorerie net généré (consommé) par les activités de financement	(13,1)
Effet de change	16,2
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(24,9)
Trésorerie au 31 décembre 2004	1 434,0
Trésorerie au 31 mars 2005	1 409,1
	24,9

ANNEXE I (c)
BILAN CONSOLIDE
Normes IFRS

En millions d'euros

	31 mars 2005 (Non audité)	31 déc 2004* (Audité)
Actifs immobilisés	3 234,1	3 232,5
Impôts différés (actif)	101,3	66,6
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	3 335,4	3 299,1
Contrats de construction	381,6	400,6
Stocks, créances clients et autres créances	1 229,6	1 283,9
Trésorerie et équivalents	1 409,1	1 434,0
TOTAL ACTIFS COURANTS	3 020,3	3 118,5
TOTAL ACTIF	6 355,7	6 417,6
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	1 930,2	1 851,6
Intérêts minoritaires	10,3	9,8
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1 940,5	1 861,4
Emprunt OCEANE	620,9	670,9
Autres dettes financières long terme	741,2	737,8
Provisions pour risques et charges	115,1	115,4
Impôts différés (passif)	148,0	115,5
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	1 625,2	1 639,6
Dettes financières court terme	197,6	192,0
Provisions pour risques et charges	148,2	121,4
Contrats de construction	973,5	915,6
Dettes fournisseurs et autres dettes	1 470,7	1 687,6
TOTAL PASSIFS COURANTS	2 790,0	2 916,6
TOTAL PASSIF	6 355,7	6 417,6

* N'inclut pas les normes IAS 32 et 39 dont la mise en application est intervenue au 1^{er} janvier 2005.

ANNEXE I (d)**VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE MERE
Normes IFRS
Non audité**

En millions d'euros

Capitaux propres au 31 décembre 2004 (normes françaises)	1 789,0
Retraitements IFRS	62,6
Capitaux propres au 31 décembre 2004 (IFRS)	1 851,6
Résultat net au 31 mars 2005 (IFRS)	21,7
Augmentation de capital résultant de l'exercice d'options de souscription d'actions	1,7
Composante optionnelle de l'emprunt OCEANE	32,8
Ecart de conversion et divers	22,4
Capitaux propres au 31 mars 2005 (IFRS)	1 930,2

ANNEXE I (e)
CHIFFRE D’AFFAIRES & RESULTAT OPERATIONNEL
Normes IFRS
Non audité

En millions d’euros

	Chiffre d’affaires par activité		
	Premier trimestre		
	2005	2004	Variation
SURF	400,8	354,5	13,1%
Plates-formes	179,8	261,3	-31,2%
Onshore-Downstream	553,3	572,3	-3,3%
Industries	67,4	60,8	10,9%
Corporate	--	--	--
Total	1 201,3	1 248,9	-3,8%

En millions d’euros

	Chiffre d’affaires par région		
	Premier trimestre		
	2005	2004	Variation
Europe, Russie, Asie centrale	283,1	225,7	25,4%
Afrique	337,9	333,9	1,2%
Moyen-Orient	274,4	346,5	-20,8%
Asie Pacifique	104,1	89,5	16,3%
Amériques	201,8	253,3	-20,3%
Total	1 201,3	1 248,9	-3,8%

En millions d’euros

	Résultat opérationnel par activité		
	Premier trimestre		
	2005	2004	Variation
SURF	31,0	29,1	6,5%
Plates-formes	3,6	(1,9)	ns
Onshore-Downstream	19,8	19,8	--
Industries	0,7	0,4	75,0%
Corporate	(4,7)	(4,1)	-14,6%
Total	50,4	43,3	16,4%

ns : non significatif

ANNEXE I (f)
PRISES DE COMMANDES & BACKLOG
 Non audité

En millions d'euros	Prises de commandes par activité		
	Premier trimestre		
	2005	2004	Variation
SURF	452,9	378,6	19,6%
Plates-formes	241,5	226,8	6,5%
Onshore-Downstream	1 123,7	227,3	394,4%
Industries	38,3	43,2	-11,3%
Total	1 856,4	875,9	111,9%

En millions d'euros	Backlog par activité		
	31 mars 2005	31 mars 2004	Variation
SURF	1 878,1	1 826,5	2,8%
Plates-formes	976,2	949,1	2,9%
Onshore-Downstream	4 138,8	3 365,0	23,0%
Industries	190,9	310,9	-38,6%
Total	7 184,0	6 451,5	11,4%

En millions d'euros	Backlog par région		
	31 mars 2005	31 mars 2004	Variation
Europe, Russie, Asie centrale	979,3	1 257,6	-22,1%
Afrique	1 404,7	1 876,3	-25,1%
Moyen-Orient	2 277,6	1 879,4	21,2%
Asie Pacifique	583,3	468,5	24,5%
Amériques	1 939,1	969,7	100,0%
Total	7 184,0	6 451,5	11,4%

En millions d'euros	Ecoulement estimé du backlog au 31 mars 2005				
	SURF	Plates- formes	Onshore- Downstream	Industries	Groupe
2005	1 014	618	1 447	151	3 230
2006	838	326	1 528	30	2 722
2007 et au-delà	26	32	1 164	10	1 232
Total	1 878	976	4 139	191	7 184

ANNEXE I (g)
TRESORERIE & TAUX DE CHANGE
Normes IFRS
Non audité

En millions d'euros

	Trésorerie / Endettement	
	31 mars 2005	31 déc 2004
Valeurs mobilières de placement	630	739
Trésorerie	779	695
Trésorerie totale (A)	1 409	1 434
Dettes à court terme	198	192
Dettes à long terme	1 362	1 409
Dettes totales (B)	1 560	1 601
Dettes nettes (B - A)	151	167

Taux de change (euro contre devises)

	Compte de résultat		Bilan	
	1^{er} trimestre 2005	1^{er} trimestre 2004	31 mars 2005	31 mars 2004
USD	1,31	1,24	1,30	1,19
GBP	0,69	0,68	0,69	0,67

ANNEXE II (a)
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
de l'exercice 2004
Tableau de passage des normes françaises aux normes IFRS ⁽¹⁾
 Audité

En millions d'euros
 (sauf résultat dilué par action et nombre d'actions diluées)

	Normes françaises	Retraitements	Normes IFRS
Chiffre d'affaires	5 141,0	(0,1)	5 140,9
Marge brute	668,6	(105,5)	563,1
Dotations aux amortissements	(116,2)	116,2 ⁽²⁾	--
Frais de recherche et développement	(30,2)	-	(30,2)
Frais commerciaux	(96,8)	(2,3)	(99,1)
Frais généraux et administratifs	(166,9)	(16,6)	(183,5)
Autres produits (charges) opérationnels	(21,2)	(2,5)	(23,7)
Amortissement des survaleurs	(117,3)	116,6 ⁽³⁾	(0,7)
Résultat opérationnel	120,0 ⁽⁴⁾	105,9 ⁽⁵⁾	225,9
Produits (charges) financiers	(54,3)	(12,1) ⁽⁶⁾	(66,4)
Résultat des sociétés mises en équivalence	1,2	-	1,2
Résultat avant impôts	66,9	93,8	160,7
Impôts	(65,0)	10,8 ⁽⁷⁾	(54,2)
Résultat de cession des activités non récurrentes	5,2	2,5 ⁽⁸⁾	7,7
Intérêts minoritaires	(2,4)	--	(2,4)
Résultat net	4,7	107,1	111,8
Résultat net avant amortissement des survaleurs et éléments exceptionnels	138,1		
Calcul du résultat dilué par action :			
Résultat net	4,7		111,8
Amortissement des survaleurs	117,3		--
Eléments exceptionnels nets	16,1		--
Charges financières relatives à l'OCEANE, nettes d'impôt	13,9		13,9
Résultat net dilué (A)	152,0		125,7
Nombre d'actions dilué ⁽⁹⁾ au 31 décembre 2004 (B)		28 886 234	
Résultat dilué par action (€) (A/B)	5,26		4,35

- (1) A l'exclusion des normes IAS 32/39, dont la mise en application est intervenue au 1^{er} janvier 2005
- (2) Les dotations aux amortissements de 116,2 M€ ont été affectées pour partie aux coûts directs en diminution de la marge brute (105,5) M€ et pour le solde aux frais généraux et administratifs (10,7) M€.
- (3) Le montant de l'amortissement des survaleurs a été extourné à hauteur de 116,6 M€. Le solde (0,7 M€) correspond à l'amortissement résiduel de survaleurs amorties totalement fin 2004. Les écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test de valeur qui a confirmé leur montant inscrit au bilan.
- (4) Le résultat exceptionnel en normes françaises au 31 décembre 2004 pour (16,1) M€ a été reclassé entre le résultat de cession des activités non récurrentes pour 5,2 M€ et dans le résultat opérationnel pour (21,3) M€
- (5) Les autres ajustements IFRS sur le résultat opérationnel s'élèvent à (10,7) M€ avant impôt et correspondent aux retraitements suivants :
 - (9,6) M€ sur les contrats de construction dont (13,0) M€ au titre de l'enregistrement en charges des frais de proposition constatés selon les normes françaises dans le coût des contrats et 3,4 M€ de reprise par résultat des frais généraux passés en diminution des capitaux propres dans le bilan d'ouverture au 1er janvier 2004.
 - (5,8) M€ au titre des options de souscription d'actions comptabilisées en charge à compter de 2004 selon la norme IFRS 2.
 - 4,7 M€ de reprises de provisions sur les engagements sociaux correspondant à la différence entre les provisions constituées selon les normes françaises et les provisions calculées selon la norme IAS 19
- (6) L'impact négatif de (12,1) M€ sur le résultat financier avant impôt provient :
 - de la charge complémentaire de (4,6) M€ sur l'évaluation des engagements sociaux correspondant aux intérêts financiers sur les actifs placés ;
 - de la charge complémentaire de (7,5) M€ correspondant à l'annulation des charges à répartir de l'exercice nette de la reprise des amortissements des anciennes charges à répartir passées dans les capitaux propres d'ouverture (3,3) M€ et à l'annulation des écarts de conversion actif (4,2) M€.
- (7) L'impact sur l'impôt de 10,8 M€ correspond à l'impôt différé actif enregistré sur tous les retraitements IFRS présentés ci-dessus.
- (8) L'impact sur le résultat de cession des activités non récurrentes 2,5 M€ comprend la reprise des provisions pour engagements sociaux des sociétés EHR et KTI SpA cédées au cours de l'exercice (3,3 M€) diminuée de l'ajustement lié à l'impôt sur les plus-values de cessions (0,8 M€).
- (9) Le nombre d'actions sur une base entièrement diluée intègre les actions qui résulteraient de la conversion des OCEANE et de l'exercice des options de souscription, et exclut les actions auto-détenues.

ANNEXE II (b)
BILAN CONSOLIDE
Au 31 décembre 2004
Tableau de passage des normes françaises aux normes IFRS
 Audité

En millions d'euros

	Normes françaises	Retraitements	Normes IFRS
Actifs immobilisés	3 098,1	134,4 ⁽¹⁾	3 232,5
Impôts différés (actif)	80,2	(13,6) ⁽²⁾	66,6
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	3 178,3	120,8	3 299,1
Contrats de construction	6 593,4	(6 192,8) ⁽³⁾	400,6
Stocks, créances clients et autres créances	1 567,5	(283,6) ⁽³⁾	1 283,9
Trésorerie et équivalents	1 434,0	-	1 434,0
TOTAL ACTIFS COURANTS	9 594,9	(6 476,4)	3 118,5
TOTAL ACTIF	12 773,2	(6 355,6)	6 417,6
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	1 789,0	62,6 ⁽⁴⁾	1 851,6
Intérêts minoritaires	10,4	(0,6)	9,8
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1 799,4	62,0	1 861,4
Emprunt OCEANE	706,9	(36,0) ⁽⁵⁾	670,9
Autres dettes financières long terme	735,5	2,3 ⁽⁶⁾	737,8
Provisions pour risques et charges	78,9	36,5 ⁽⁷⁾	115,4
Impôts différés (passif)	144,8	(29,3) ⁽⁸⁾	115,5
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	1 666,1	(26,5)	1 639,6
Dettes financières court terme	194,4	(2,4) ⁽⁶⁾	192,0
Provisions pour risques et charges	243,8	(122,4) ⁽⁹⁾	121,4
Contrats de construction	7 353,6	(6 438,0) ⁽³⁾	915,6
Dettes fournisseurs et autres dettes	1 515,9	171,7 ⁽¹⁰⁾	1 687,6
TOTAL PASSIFS COURANTS	9 307,7	(6 391,1)	2 916,6
TOTAL PASSIF	12 773,2	(6 355,6)	6 417,6

- (1) Le retraitement de 134,4 M€ sur le montant des actifs immobilisés comprend à hauteur de 116,6 M€ à l'annulation de l'amortissement des écarts d'acquisition pratiqué selon les normes françaises. Le solde correspond à l'activation des dépenses de mise en cale sèche des navires pour 6,1 M€ et à l'augmentation de la valeur des immobilisations pour 11,7 M€ provenant de la révision des durées d'utilité et des valeurs résiduelles des usines et des navires.
- (2) La diminution des impôts différés actifs de (13,6) M€ correspond à un reclassement de (29,3) M€ en diminution des impôts différés passifs et à une augmentation des impôts différés actifs de 15,7 M€, constitués sur l'ensemble des retraitements IFRS effectués dans le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004 et dans le compte de résultat de l'exercice 2004.
- (3) La diminution des actifs courants de (6 476,4) M€ correspond principalement à la compensation pour les contrats de construction entre les travaux en cours, les paiements progressifs sur contrats et les comptes clients pour un montant total de (6 438,9) M€. Cette compensation entraîne également une diminution des passifs courants de 6 438,0 M€. L'autre retraitement correspond au reclassement, en diminution de l'endettement au passif, des frais liés à l'emprunt OCEANE figurant à l'actif pour (36,0) M€ dont 32,1 M€ pour la prime de remboursement et 3,9 M€ pour les frais d'émission. Le solde soit (1,5) millions d'euros correspond principalement à l'immobilisation des stocks de pièces détachées.
- (4) L'augmentation des capitaux propres de 62,6 M€ correspond d'une part à l'impact des normes IFRS sur les capitaux propres d'ouverture pour (50,1) M€ et d'autre part, à l'impact sur le résultat 2004 de 107,1 M€ (détaillé dans l'annexe II a) et au retraitement des options de souscriptions pour 5,6 M€.
- (5) La diminution de l'emprunt OCEANE pour 36,0 M€ provient du reclassement des frais liés à cet emprunt figurant à l'actif dont (32,1M€) pour la prime de remboursement et (3,9 M€) pour les frais d'émission.
- (6) L'augmentation des autres dettes financières long terme de 2,3 M€ provient d'un reclassement en diminution des dettes financières court terme du même montant.
- (7) L'augmentation des provisions pour risques et charges de 36,5 M€ provient principalement du complément résultant de l'évaluation des engagements sociaux selon la norme IAS 19 pour un montant de 39,5 M€ compensée en partie par l'annulation de la provision pour mise en cale sèche pour (4,5 M€) et un reclassement des provisions pour risques divers entre le court terme et le long terme (1,5 M€).
- (8) La diminution des impôts différés passifs (29,3 M€) provient principalement de la compensation entre les impôts différés actifs et les impôts différés passifs, (voir ci-dessus).
- (9) La diminution des provisions pour risques et charges (122,4 M€) correspond essentiellement au reclassement dans le poste dettes fournisseurs et autres dettes des provisions pour charges pour finir sur contrats.
- (10) L'augmentation des comptes fournisseurs et autres dettes de 171,7 M€ correspond principalement au reclassement des charges pour finir sur contrats et à la charge complémentaire sur le loyer de la tour Technip pour un montant total de 22,0 M€ correspondant à la première année qui a fait l'objet de franchise de loyer. Le solde des retraitements, soit 27,3 M€ correspond principalement au reclassement des autres dettes sur les contrats de construction.

ANNEXE III

OBJECTIFS 2005 EXPRIMÉS SELON LES NORMES IFRS

Les objectifs financiers du Groupe exprimés selon les normes françaises avaient été rendus publics par Technip dans un communiqué diffusé le 2 février 2005. Il est rappelé que ces objectifs sont établis à périmètre constant et avec 1€ = 1,35\$.

1) Chiffre d'affaires

L'objectif 2005 est de réaliser un chiffre d'affaires compris entre 4,8 et 4,9 milliards d'euros selon les normes françaises et selon les normes IFRS.

2) Marge opérationnelle

L'objectif 2005 est d'atteindre un taux de marge opérationnelle supérieur à celui qui a été réalisé en 2004, soit 5,0% du chiffre d'affaires selon les normes françaises.

Le résultat exceptionnel 2004, selon les normes françaises, s'établissait à (16,1) millions d'euros. Selon les normes IFRS, ce résultat exceptionnel a été ainsi reclassé :

- 5,2 millions d'euros en résultat de cession des activités non récurrentes
- (21,3) millions d'euros en résultat opérationnel.

En conséquence, de façon à obtenir un taux de marge opérationnelle 2004 aux normes IFRS comparable à celui qui a été dégagé en normes françaises, il convient d'ajouter 21,3 millions d'euro au résultat opérationnel 2004 retraité aux normes IFRS (225,9 millions d'euros), ce qui donne un montant de 247,2 millions d'euros et un taux de marge opérationnelle, aux normes IFRS, de 4,8%.

L'objectif 2005, exprimés selon les normes IFRS, est donc de dégager une marge opérationnelle supérieure à 4,8% du chiffre d'affaires.

3) Résultat net

L'objectif 2005 est de dégager un résultat net au moins égal à celui de 2004.

Selon les normes françaises, la référence s'élève à 138,1 millions d'euros, soit le résultat net 2004 (4,7 millions d'euros) augmenté de l'amortissement des survaleurs (117,3 millions d'euros) et des éléments exceptionnels (16,1 millions d'euros).

Selon les normes IFRS, la référence s'établit à partir du résultat net IFRS 2004 (111,8 millions d'euros) augmenté des éléments exceptionnels (16,1 millions d'euros). L'application des normes IAS 32 & 39 au 1^{er} janvier 2005 entraîne en outre une charge annuelle de 15,5 millions d'euros (sans incidence en trésorerie) au titre du « split accounting » des OCEANE. La référence IFRS est donc : 111,8 millions d'euros + 16,1 millions d'euros - 15,5 millions d'euros = 112,4 millions d'euros.

L'objectif 2005, exprimé selon les normes IFRS, est donc de dégager un résultat net au moins égal à 112,4 millions d'euros.